

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



24058047

le,

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège - division Namur

27 MARS 2024

Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0401 904 652**

Nom

(en entier) : **Matermaco**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Des Praules Sauv. 3A, 5030 Gembloux**

Objet de l'acte : Nomination d'un commissaire

Il ressort des résolutions écrites de l'actionnaire unique pris le 5 juillet 2023 que:

L'actionnaire unique décide de nommer EY Réviseurs D'Entreprises, dont le siège social est situé à Rue des Guillemins 129 boîte 3, numéro d'entreprise BE 0446.334.711, numéro membre IRE : B00160, avec représentant permanent: Emilie Van Callemont, numéro membre IRE : A02611, en tant que commissaire pour un mandat de 3 ans.

Le mandat expire à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires statuant sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025. La rémunération du commissaire sera 26.000€ (hors TVA) par an

L'actionnaire unique décide de nommer Frédéric Verspreuwen, Micha Van den Abeele, Dieter Veestraeten, Annalyne Van De Steene, Toon Vangrunderbeek, Melani Simonian, Emily Staels, Lennert van Impe et Thomas Charon, avocats du cabinet d'avocats Astrea CV, dont les bureaux sont situés à Posthofbrug 6, boîte 1, B-2600 Antwerpen, chacun avec le pouvoir d'agir individuellement et avec le pouvoir de substitution, en tant que mandataires spéciaux de la Société, afin d'accomplir, au nom et pour le compte de la Société, toutes les formalités requises pour la rédaction de signer et déposer ces résolutions et tous les autres formulaires au Moniteur belge, à la Base de données Carrefour des Entreprises, au greffe du Tribunal des Entreprises, au Guichet des Entreprises, à l'administration de la TVA et auprès de toute autre autorité ou service administratif en vue de la publication des résolutions susmentionnées et de l'accomplissement de toutes les autres formalités nécessaires.

Mandataire,
Thomas Charon

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/04/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).